



Termes de référence

Objet : Expert en renforcement des capacités pédagogiques universitaires

Structure bénéficiaire : Université d'Androna (Mandritsara, Région Sofia)

Mission : Renforcement des capacités pédagogiques et numériques de l'Université d'Androna



Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. La structure bénéficiaire	3
3. Objectifs de la mission	3
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Ressources nécessaires	5
7. Livrables	5
8. Profil de l'expert	5

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file (EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement (IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.

L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.

- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy

L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).

- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.

L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. La structure bénéficiaire

L'Université est située à environ 815 km et 24 heures de route de la capitale, sans liaison aérienne régulière. L'Université d'Androna est implantée dans la Commune Urbaine de Mandritsara, District de Mandritsara, Région Sofia. Après avoir fonctionné pendant vingt ans comme unité de formation délocalisée rattachée à une autre université, elle vient d'obtenir son autonomie institutionnelle en mai 2026. Elle bénéficie du Fonds commun de l'éducation pour ses dépenses de fonctionnement.

Cette autonomie récente ouvre une période charnière pour l'établissement : il lui faut désormais consolider par ses propres moyens la qualité de ses formations, les pratiques pédagogiques de ses enseignants-chercheurs et l'usage du numérique dans l'enseignement, tout en tenant compte des besoins socio-économiques de la Région Sofia.

La mission d'un expert de la diaspora, dans le cadre du dispositif Expert'Izy intervient dans un moment structurant de la vie de l'université. Elle permettra de mettre à disposition une expertise de haut niveau et une expérience universitaire internationale tout en tenant compte des contraintes réelles de temps et de logistique liées à son isolement.

3. Objectifs de la mission

Objectif général

À travers le dispositif Expert'Izy, l'Université d'Androna fait appel à l'expertise de la diaspora Malagasy pour renforcer, les compétences pédagogiques et numériques de ses enseignants-chercheurs et pour l'accompagner dans l'actualisation d'un nombre restreint de formations prioritaires.

Objectifs spécifiques

L'expert identifié concentrera son intervention sur un nombre limité de priorités, à préciser avec l'Université à travers un plan de travail, qui sera élaboré en amont de la mission :

- Actualiser et améliorer les curricula et syllabus d'un nombre restreint de formations prioritaires, choisies conjointement avec l'Université ;
- Renforcer les compétences pédagogiques des enseignants-chercheurs à travers des méthodes actives et centrées sur l'apprenant ;
- Initier les enseignants à des outils numériques simples et adaptés aux contraintes de connectivité locales, pour la préparation des cours et le suivi des étudiants ;
- Transmettre des méthodes et outils directement réutilisables par l'Université pour poursuivre cette démarche de manière autonome après la mission.

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

4. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les curricula et syllabus des formations prioritaires retenues sont révisés et mieux structurés (objectifs, contenus, méthodes, évaluation) ;
- Les enseignants-chercheurs accompagnés maîtrisent des méthodes pédagogiques actives directement applicables dans leurs cours ;
- Les enseignants savent utiliser un nombre restreint d'outils numériques adaptés à leurs conditions réelles de connectivité et d'équipement ;
- L'Université dispose de modèles simples (canevas de syllabus, fiche pédagogique type) qu'elle peut réutiliser pour d'autres formations après la mission ;
- Des pistes de suivi à distance et de mise en relation avec des réseaux académiques de la diaspora sont identifiées, en tenant compte de l'éloignement géographique de l'Université.

5. Méthodologie

Calendrier estimatif

L'expert effectuera une mission de **3 semaines au mois Décembre 2026**, à Mandritsara, Madagascar. Le nombre de jours réels et le calendrier final seront fixés dans le cadre du plan de travail qui permettra également de préciser les différentes étapes, méthodologies et modalités d'intervention de l'expert.

Activités prévues

Pendant cette période, les activités suivantes sont prévues et peuvent faire l'objet de précisions dans le cadre du plan de travail :

- *Phase 1 – Cadrage et diagnostic rapide (2 à 3 jours)*
Entretiens avec l'équipe dirigeante, les responsables de mentions et un échantillon d'enseignants ; identification, avec l'Université, des formations prioritaires à travailler en priorité et des besoins pédagogiques et numériques les plus urgents.
- *Phase 2 – Renforcement pédagogique et numérique (le cœur de la mission)*
Ateliers pratiques de pédagogie active et d'approche par compétences, construits à partir de cours réellement dispensés à l'Université ; initiation des enseignants à un nombre limité d'outils numériques simples, choisis en fonction des équipements et de la connectivité réellement disponible sur place.
- *Phase 3 – Accompagnement à la révision des formations prioritaires*
Travail conjoint avec les responsables des formations retenues pour réviser leurs curricula et syllabus, sur la base des méthodes vues en atelier.
- *Phase 4 – Capitalisation, restitution et suivi*
Transmission des outils et modèles produits ; restitution des principaux constats et recommandations auprès de l'équipe dirigeante ; définition, avec l'Université, d'un point de suivi à distance à 1-3 mois compte tenu de l'éloignement géographique.

L'approche méthodologique privilégiera les échanges directs, les ateliers pratiques et la co-construction avec les équipes de l'Université, plutôt que la seule formulation de recommandations

écrites. Elle sera adaptée aux ressources réellement disponibles sur place en matière d'équipements et de connectivité.

Un suivi post-formation pourra être effectué en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Ressources nécessaires

Suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France, le projet prendra en charge :

- Le billet d'avion aller-retour depuis le lieu de résidence ;
- Les honoraires de l'expert d'un montant de 350 Euros/jour ;
- Les assurances médicales et de responsabilité civile.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;
- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

7. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Les outils et supports développés durant la mission ;
- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

8. Profil de l'expert

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy², ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

L'expert devra être titulaire d'un doctorat ou d'un PHD. Une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) est souhaitée mais non obligatoire.

L'expert doit faire preuve des qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Expérience significative dans l'enseignement supérieur et l'ingénierie pédagogique ;
- Expérience dans l'accompagnement et la formation d'enseignants aux méthodes pédagogiques actives ;

² Dans le cadre de la Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».

- Expérience dans l'intégration d'outils numériques simples dans l'enseignement, idéalement dans des contextes à ressources limitées ;
- Maîtrise des méthodes pédagogiques actives et de l'approche par compétences ;
- Une expérience de collaboration avec des établissements universitaires à Madagascar ou dans des contextes comparables constitue un atout.

Langues : Malagasy et français

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure :

- Un CV détaillé ;
- L'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation.

Ces documents sont à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **30 septembre 2026**.

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 25 septembre 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du Projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.

